

## **REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

**ORGANISATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL**

(modifié par l'arrêté du 23 février 2010)

Le domaine professionnel est constitué de :

- U1 Accueil, information et accompagnement
- U2 Prévention et médiation
- U3 Communication et organisation

**Domaine professionnel**

<b>U1 Accueil, information et accompagnement</b>	<p>le candidat doit être capable de :</p> <p><b>C.11</b> Rechercher les documents, les services, décoder les informations  <b>C.21</b> Accueillir, créer des situations d'échange  <b>C.31</b> Aider, accompagner dans les activités de la vie sociale, dans les démarches  <b>C.33</b> Participer à des activités de loisirs, à des animations</p>
<b>U2 Prévention et médiation</b>	<p>le candidat doit être capable de :</p> <p><b>C.12</b> Observer les situations, les sites et établir un diagnostic  <b>C.34</b> Assurer la prévention des risques et la sécurité des personnes  <b>C.35</b> Participer au maintien du cadre de vie, de l'environnement et à la protection du patrimoine  <b>C.42</b> Evaluer son travail</p>
<b>U3 Communication et organisation</b>	<p>le candidat doit être capable de :</p> <p><b>C.13</b> Déterminer les priorités d'action  <b>C.22</b> Dialoguer, négocier  <b>C.23</b> S'intégrer dans une équipe de travail, travailler en relation avec d'autres partenaires  <b>C.32</b> Participer à la mise en œuvre de projets  <b>C.36</b> Rendre compte des situations observées, des informations collectées  <b>C.41</b> Planifier son travail et s'adapter à une situation non prévue</p>